

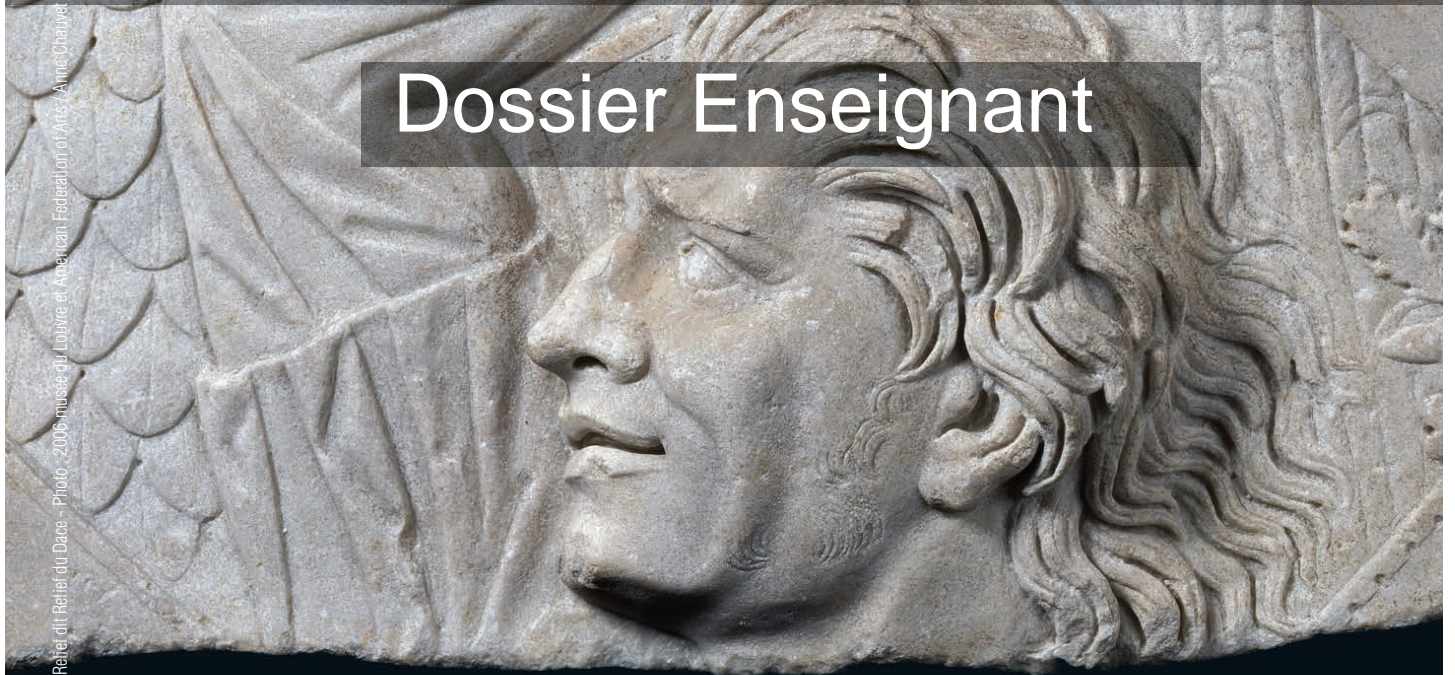


DE L'ESCLAVE À L'EMPEREUR

L'ART ROMAIN DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉE DU LOUVRE

Dossier Enseignant

Relief du Relief du Darco - Photo - 2006 musée du Louvre et American Federation of Arts / Anne Charney



Musée départemental Arles antique
20 décembre 2008 / 3 mai 2009

Presqu'île du cirque romain 13200 Arles
04 90 18 88 88 / arles-antique.cg13.fr

Exposition organisée par le musée départemental Arles antique et le musée du Louvre



Sommaire

Avant - propos

Page 4

Edito

Page 4

Le musée du Louvre et le conseil général des Bouches-du-Rhône :
un partenariat scellé depuis octobre 2006

Page 5

Présentation : Rome est en Arles

Page 6

La visite

Page 8

Plan de l'exposition

Page 9

Les textes de l'exposition

Page 10

Section I : L'EMPEREUR

Auguste et ses successeurs

Les pouvoirs religieux et séculiers de l'Empereur

Section II : LE CITOYEN

Le citoyen romain

La femme romaine

Section III : LA DEMEURE PRIVEE

Section IV : L' ARMEE

Section V : ETRANGERS, AFFRANCHIS, NON CITOYENS, ESCLAVES

Le travail

Section VI : LA RELIGION ROMAINE

Les cultes orientaux : Cybèle, Mithra, Sarapis, Isis

Section VII: LES PRATIQUES FUNERAIRES

Les thèmes abordés : 30 objets à ne pas manquer

Page 17

I L'empereur

Les pouvoirs de l'empereur

Les Julio-Claudiens

II Les citoyens

Les monuments publics

Le citoyen romain

La femme romaine

L'enfant

III La maison

	La demeure et son décor	
	La vaisselle	
IV	L'armée	
V	Etrangers et esclaves	
	Les arts et les lettres	
	Le théâtre	
	La gladiature	
	Les courses de chars	
	La vie laborieuse	
VI	La religion	
	Le panthéon officiel	
	Les pratiques cultuelles	
	Les cultes domestiques et la magie	
	Les cultes orientaux	
VII	Le monde de la mort	
	Les pratiques funéraires	
	La tombe du Pouzin	
	Conclusion : l'héritage de Rome	

Les pistes pédagogiques

Page 24

Le portrait (primaire, collège, lycée)	Page 25
D'Arles à Rome (primaire, collège, lycée)	Page 26
Les collections du musée d'Arles et les collections du musée du Louvre	
La classe archéotice du collège Morel d'Arles	
Un musée, une collection, des histoires singulières (seconde histoire des arts)	Page 28
Ressources	Page 29
Chronologie de l'Empire romain	
Généalogie des Julio-Claudiens	
Généalogie des Sévères	

Les informations pratiques

Page 34

Pour les élèves et les enseignants	Page 35
Visiter l'exposition	Page 36
Pour les familles et les enfants	Page 38
Les publications	Page 39
Comité d'organisation de l'exposition	Page 40

Edito

Peu de musées dans le monde peuvent présenter une collection aussi prestigieuse pour l'art de la Rome antique que celle du Louvre, patiemment et sagement rassemblée par des générations de conservateurs depuis la fondation du musée en 1793. Il n'a donc pas été simple aux commissaires de l'exposition, Cécile Giroire et Daniel Roger, qu'il faut féliciter ici, de faire un choix dans un champ chronologique aussi vaste (du II^e siècle av. J.-C. jusqu'au VI^e siècle) et dans un ensemble aussi dense. Ils ont pourtant parfaitement réussi à constituer un discours cohérent, capable d'illustrer la richesse de la civilisation romaine de l'empereur à l'esclave : des chefs-d'œuvre justement célébrés côtoient des pièces moins connues ou même de modestes objets de la vie quotidienne, rendant plus accessible cette diversité aux yeux du public.

Ce travail a été présenté avec un énorme succès aux États-Unis dans le cadre des échanges internationaux conduits par le Louvre.

C'est désormais au tour d'Arles d'accueillir cet ensemble prestigieux sous une forme renouvelée. Cette étape va ainsi donner au public français l'occasion de voir ces œuvres avant leur retour dans les salles et dans les réserves du Louvre, où la refonte muséographique de cette collection est en cours d'étude.

Un autre motif de satisfaction pour les directeurs est la publication de l'ouvrage consacré à l'exposition. Il ne s'agit pas d'un catalogue au sens habituel du terme, mais bien d'un livre débordant largement la question des seuls objets présentant les collections romaines du Louvre dans leur diversité et leur richesse.

A ce titre, il devrait être mis en vente à la librairie du Louvre bien au-delà de la fermeture de l'exposition et constituer pour longtemps la manifestation tangible des rapports liant les deux institutions.

On y trouvera une mise au point savante sur les recherches en cours, tant en archéologie qu'en histoire de l'art, et une synthèse magistrale sur l'ensemble des questions liées au pouvoir et au rayonnement de la civilisation romaine. La présentation agréable et l'illustration abondante rendent en outre cet ouvrage accessible à tous.

Avec cette exposition, c'est une nouvelle étape de la dynamique collaboration entre nos institutions qui se déroule : que les équipes des deux musées trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Henri Loyrette
Président-directeur du musée du Louvre

Claude Sintès
Directeur du musée départemental Arles antique

Le musée du Louvre et le Conseil général des Bouches-du-Rhône : un partenariat scellé depuis octobre 2006.

L'exposition Ingres et l'Antique au musée départemental Arles antiques (MDAA), du 2 octobre 2006 au 2 janvier 2007 a scellé une collaboration étroite entre le Conseil général des Bouches-du-Rhône et le musée du Louvre.

Les deux entités ont engagé un partenariat sur une période renouvelable de trois ans, portant à la fois sur des opérations scientifiques et culturelles :

- Sur le volet scientifique, comme ce fut le cas pour la restauration de la mosaïque du Jugement de Paris, l'Atelier de restauration et de conservation du MDAA a mis son expertise au service du musée du Louvre pour l'établissement de diagnostics et d'opérations de restauration des mosaïques. Sur ce point, le MDAA est devenu un partenaire privilégié du musée du Louvre.
- Sur le volet culturel, un programme d'échanges d'œuvres a été mis en place. L'idée est, dans le cadre d'expositions temporaires, de s'appuyer mutuellement sur les collections très complémentaires détenues par les deux musées.

De l'esclave à l'empereur,
l'art romain dans les collections du musée du Louvre
Du 20 décembre 2008 au 3 mai 2009

Plus de 150 objets issus des prestigieuses collections du Louvre, du II^e siècle avant JC jusqu'au VI^e siècle, sont présentés au MDAA, dans un parcours thématique très didactique : mosaïques, peintures, statues, reliefs en marbre, inscriptions, terres cuites, bronzes, os, ivoires, argenterie, bijoux... L'occasion de pouvoir admirer la variété et le génie de l'art romain à travers les thèmes comme le théâtre, le cirque, la chasse, les plaisirs du banquet, des bains et de l'amour, les sacrifices aux dieux de Rome et les cultes domestiques.

Présentation : Rome est en Arles

Après trois escales aux Etats-Unis, de septembre 2007 à octobre 2008, l'exposition *De l'esclave à l'empereur. L'art romain dans les collections du musée du Louvre* est présentée au musée départemental Arles antique, sa seule étape en France.

Le visiteur qui ne conçoit l'art romain qu'officiel et colossal sera content : une gigantesque tête de Lucilla, épouse de l'empereur Lucius Verus, est l'hôtesse d'accueil au seuil du musée d'Arles. Pourtant l'exposition a été imaginée autrement : l'idée de départ était de montrer que l'art romain s'est niché partout, a tout montré, du plus grand au plus petit, du plus noble au plus humble, du plus profane au plus sacré. Rares sont les musées hors d'Italie qui conservent une collection d'antiquités offrant un aussi large panorama de l'art romain impérial que celui du Louvre. Sous ses divers aspects, des commandes officielles aux productions populaires, l'art romain est le fruit de la diversité sociale, culturelle et géographique de la société qui le produit : d'un sacrifice aux dieux de Rome aux cultes privés, de la statue de culte aux laraires domestiques, des travaux de l'esprit à ceux des champs, des divertissements du théâtre, du cirque ou de la chasse aux plaisirs du banquet, des bains, de la toilette et de l'amour, l'art romain aura tout représenté avec une même attention aux détails de la vie officielle ou privée. Véritable laboratoire de nouvelles présentations, l'exposition a permis des expériences inédites dans les salles romaines du Louvre : elle brasse les matériaux, confronte des œuvres d'échelles différentes, s'organise en grands thèmes sans ignorer totalement la chronologie.

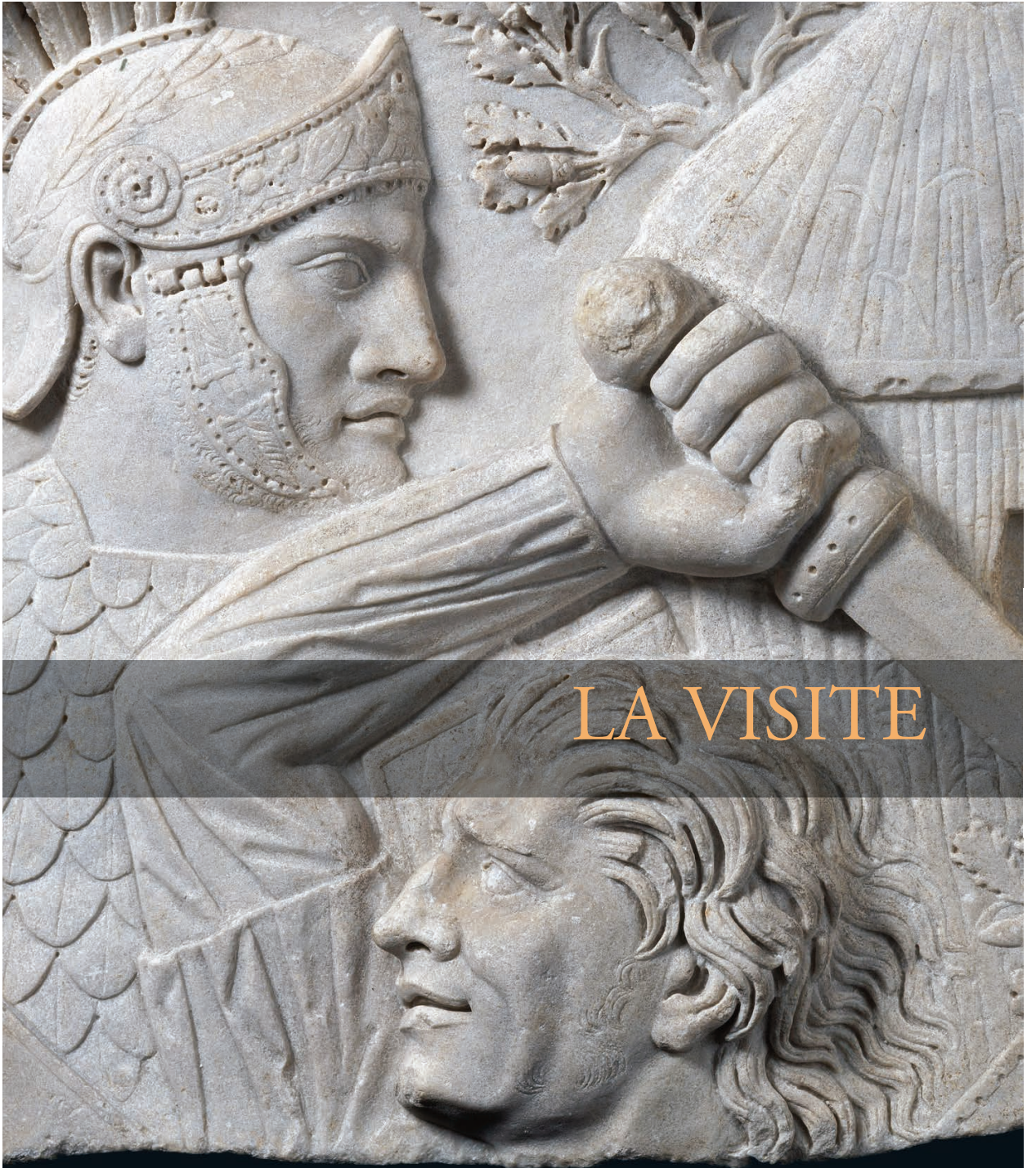
Ainsi, dans la section consacrée à l'empereur, des portraits de marbre composent l'arbre dynastique des Julio-Claudiens. Si un grand Caligula peut paraître inquiétant, le jeune Néron semble tendre encore. Un grand Trajan domine de toute sa cuirasse deux extraordinaires portraits en bronze de Livie et Auguste, sortis d'un champ au XIX^e siècle. A côté, une stèle de bronze porte encore les mots d'Hadrien aux habitants d'une petite cité grecque. Le thème du citoyen s'ouvre avec le corps massif d'un homme en toge, cerné de reliefs en marbre que le public n'a plus vu depuis 20 ans. Une courte inscription est encore toute pleine de la fierté du consul Petronius Melior. Un petit magistrat obèse, tout rose, en terre cuite, semble plus près de l'apoplexie que de la gloire.

L'opposition entre la paix et la guerre modèle la section sur le décor domestique. Là, une table est dressée, mêlant argile, verre, argent et bronze. Le relief des Prétoriens côtoie celui du Dace qu'a peut-être vu, à Rome, le vétéran M. Aurelius Venustus, dont l'autel est modestement dressé non loin. Honneur est rendu aux poètes, acteurs, gladiateurs et esclaves dans la section sur les étrangers et les non-citoyens. Le diptyque des muses, chef-d'œuvre d'ivoire, n'est pas moins émouvant que le petit esclave noir d'Aphrodisias ou que le petit manche de couteau en os du gladiateur Fundilanus.

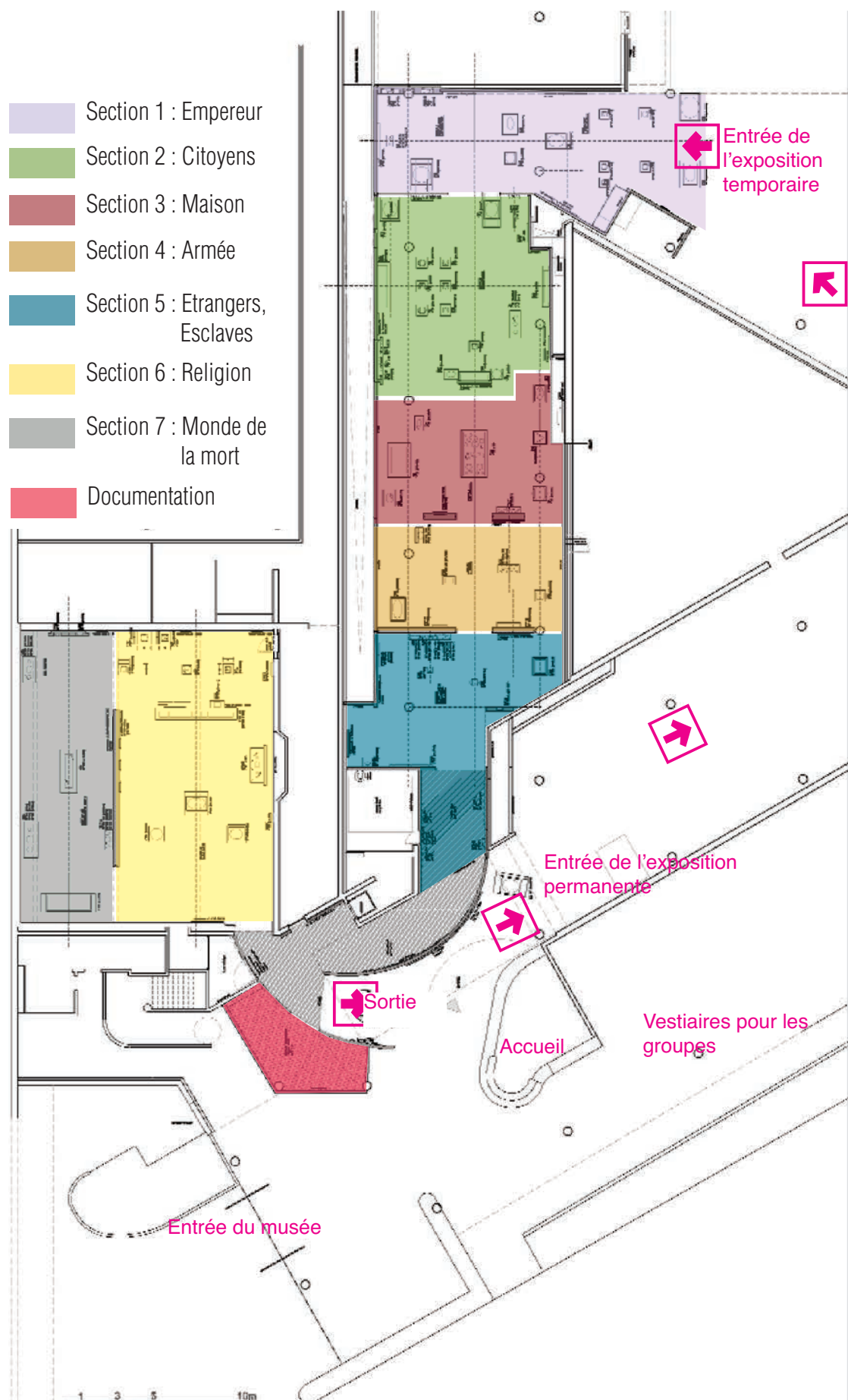
La religion et le monde des morts, qui closent l'exposition, permettent de passer de petits dieux de bronze à une scène de divination, majestueuse pièce de marbre. Avec des objets du quotidien, la simple, mais magnifique tombe du Pouzin parle de l'ultime voyage, comme le sarcophage d'Actéon en empruntant à la mythologie. Devant lui, le regard lointain de la muse Polymnie, marbre antique magistralement complété au XVIII^e siècle, semble contempler ce long passé et montrer ce que l'habileté des Modernes peut réaliser à partir du génie des Anciens.

Le catalogue de cette exposition s'est voulu un prolongement de la visite, non seulement parce qu'il approfondit bien des aspects de l'exposition, notamment par des essais qui font le point sur la civilisation romaine, mais aussi parce qu'il déborde le cadre des œuvres présentées en Arles. Il a été l'occasion de publier les pièces essentielles de la collection romaine du Louvre, richement illustrées et commentées. Ces connaissances renouvelées sont un jalon dans l'histoire de ces œuvres, dont l'histoire s'apparente souvent à une véritable épopée.

Cécile Giroire et Daniel Roger
Commissaires de l'exposition,
Conservateurs du patrimoine au département des Antiquités grecques,
étrusques et romaines du musée du Louvre.



Plan de l'exposition



Les textes de l'exposition

Chaque section de l'exposition possède un texte général et certaines des textes thématiques.

Section I : L'EMPEREUR

Fondateur du régime impérial, le Principat, Auguste inscrit son pouvoir dans les institutions héritées de la République. Il ne revendique le titre de *princeps senatus*, le premier des sénateurs. Il s'octroie également les pouvoirs des tribuns de la plèbe : sacro-sainteté, possibilité de faire voter les lois par le peuple, droit de veto sur les décisions du Sénat, droit d'agir directement pour tout citoyen qui fait appel à lui. Il garde le commandement des légions les plus nombreuses. *Pontifex maximus*, il contrôle la religion traditionnelle. Il tire son pouvoir du droit qu'il s'arroge d'occuper selon sa volonté toutes les magistratures, assumer toutes les fonctions, remplir toutes les charges, porter tous les titres hérités de la République, où ils étaient soigneusement distingués.

Cette accumulation est justifiée par l'*auctoritas*, ascendant personnel absolu dû aux mérites, aux faits d'armes, à sa généalogie (humaine et divine) et aux vertus que tous lui reconnaissent.

Cet usage extraordinaire des institutions de l'ancienne république permet à l'empereur de régner en réalité à la manière des rois tout puissants de l'Orient. Il contrôle en fait le Sénat, auquel souvent il s'oppose. Il bénéficie d'une faveur divine spéciale, il est protégé par des divinités tutélaires. Après leur mort, les "bons" empereurs ont droit à l'apothéose et peuvent être représentés avec les attributs de dieux ou de déesses. Comme les rois d'Orient, les empereurs pratiquent une véritable politique culturelle : en parant les édifices publics d'oeuvres d'art venues de tout l'Empire, en ouvrant des bibliothèques près des temples, en construisant d'immenses palais. L'architecture publique connaît une sorte d'escalade vers le colossal, de la basilique du forum de Carthage à celle de Maxence à Rome.

Auguste et ses successeurs

De 31 av. J.-C. à 69 ap. J.-C., une seule famille règne sur l'Empire, celle d'Auguste, issu de la *gens* (famille) Julia, et de son épouse Livie, née de la *gens* Claudia. En réalité, Auguste et Livie, pourvus d'enfants issus de précédents mariages, n'auront jamais de descendants communs.

Soucieux d'établir un régime stable, Auguste va chercher à fonder sa succession sur le mérite (il marie le valeureux Agrippa à sa fille Julie), la filiation (il espère voir ses petits fils Lucius et Caius César lui succéder) ou l'adoption (il adopte Tibère en 4 ap. J.-C.). En fait, la disparition de ses petits fils, nés de sa fille unique Julie, l'oblige à chercher sa succession dans la famille de Livie (*gens* Claudia) et à la rapprocher de la *gens* Julia par voie de mariages. Ainsi, Tibère (14-37 ap. J.-C.), fils de Livie, n'est que son fils adoptif. Mais Caligula (37-41) est son arrière petit fils, par sa petite-fille Agrippine l'Ancienne. Claude (41-54) est son petit-neveu, par sa soeur Octavie et sa nièce Antonia. Néron (54-69), enfin est le fils de son arrière-petite-fille Agrippine la Jeune.

Les pouvoirs religieux et séculiers de l'empereur

Auguste a tenté de faire de l'empereur le centre de la vie religieuse. Avec la charge de *Pontifex maximus*, l'empereur contrôle les institutions religieuses. On le voit *capite velato*, en Grand Pontife, diriger les processions. Auguste instaure un culte officiel de son *Genius* et des Lares de ses ancêtres, célébré par les particuliers dans les laraires familiaux, et dans tout l'Empire par des prêtres, d'origine sociale modeste, les Augustales. C'est par la volonté populaire qu'à la mort de César une loi le fait accéder au rang de demi-dieu (apothéose, *consecratio*), et nombre d'empereurs après lui, représentés à leur mort parés des attributs divins. Certains empereurs, tels Caligula ou Néron, désavoués par le Sénat après leur mort, n'y ont pas droit. L'empereur pèse d'un poids déterminant dans la prospérité économique de l'Empire, par le butin rapporté de conquêtes mais aussi par le contrôle de la frappe monétaire ou de l'approvisionnement de Rome. En 301, l'Edit du Maximum de Dioclétien fixe le prix de plus de 1000 produits alimentaires et industriels, le montant des salaires et des services, afin de juguler l'inflation. L'érosion monétaire, constante dans l'Antiquité tardive, contraint à de nombreuses réformes, comme celle du *solidus* de Constantin. Cette gestion de l'Empire suppose la formation d'un gouvernement impérial, à travers le développement de la cour, du conseil (*consilium principis*) de la chancellerie et des bureaux impériaux. Au fil des siècles, la tendance à l'interventionnisme ne cessera de se renforcer. L'empereur devient peu à peu la source unique du droit.

Section II : LE CITOYEN

Héritier de la République, l'Empire romain se fonde sur la notion de *civitas* (citoyenneté) corollaire d'une civilisation urbaine. En effet, la société romaine tout entière s'articule autour du clivage citoyens / non citoyens, ceux-ci n'existant que par la relation qui les lie à un citoyen.

A l'origine, est citoyen romain celui qui est inscrit sur le registre des 35 tribus constitutives de la ville de Rome, et sur celui du cens (*census*), opéré à Rome tous les cinq ans, qui définit une pyramide sociale rigoureuse. Cette définition très stricte, et donc restreinte, de la citoyenneté, évolue rapidement vers une notion juridique, abstraite, qui considère une communauté de droits et de devoirs et peut donc s'appliquer à des peuples autonomes et éloignés du centre du pouvoir. A Rome, la *civitas* est synonyme d'ouverture et s'acquiert selon des modes très variés. Si l'on ne naît pas citoyen, on peut le devenir à titre individuel par l'exercice d'une magistrature locale, par l'affranchissement, après avoir servi l'armée ou par l'immigration. Toutefois, les extensions collectives et territoriales constituent le vecteur le plus notable de la *civitas*. Amorçées sous le règne d'Auguste, elles aboutissent, en 212 après J.-C., à la constitution antoninienne par laquelle Caracalla accorde la citoyenneté à tous les habitants libres de l'Empire.

Le cadre où s'exprime pleinement cette notion à la fois juridique, sociale et politique est la ville qui s'articule autour de monuments publics dont le forum, réalisation architecturale emblématique de la *civitas*.

Le citoyen romain

Le peuple romain (*populus romanus*) est d'abord constitué de citoyens (*cives*) qui jouissent d'un statut social, juridique et politique privilégié défini par la loi. Le recensement quinquennal effectué à Rome (*census*) les identifie en leur attribuant officiellement un nom (*tria nomina*) et une tribu, et en les rattachant à une centurie dans le cadre de laquelle ils seront appelés pour servir l'armée ou voter. Le citoyen, revêtu de la toge, fait ensuite déclaration de sa famille, épouse, enfants, esclaves et de sa fortune.

Selon sa naissance et sa richesse, il s'inscrit dans une structure pyramidale très stricte. Au sommet, les patriciens qui composent la noblesse, se partagent les ordres sénatorial et équestre. Viennent ensuite les cinq classes de plébéiens. Chaque niveau de cette hiérarchie détermine le rôle civique exact : rang et devoirs à l'armée, montant des impôts mais aussi droit de participer aux délibérations politiques et d'accéder aux grades et aux honneurs de la cité. En effet, parallèlement à ces devoirs, le statut de citoyen confère à son détenteur sept droits fondamentaux : le droit de propriété, le droit de mariage, le droit d'intenter une action en justice, le droit de vote, le droit d'être élu, le droit d'appel au peuple dans les procès criminels, le droit de participer aux sacerdoces.

Le femme romaine

Comme les autres membres de la famille, la femme romaine est placée sous l'autorité absolue du chef de famille (*pater familias*), son père puis son mari. Seuls le mariage et les enfants lui donnent un véritable statut social, celui de la matrone (*matrona*), à qui est associée la *stola*, longue robe qui distingue visuellement la citoyenne des esclaves en tunique ou des prostituées en toge.

Gardiennne du foyer, la femme incarne des valeurs qui contribuent à la *virtus* romaine (fidélité, dévouement). A l'instar d'autres catégories sociales comme les affranchis, elle relève du statut juridique du citoyen de droit inférieur qui limite sa participation à la vie civique. Jouissant néanmoins du droit de divorce, elle peut sortir de la maison, exercer des métiers, se divertir, jouir d'une indépendance économique relative en restant propriétaires de sa dot et de son héritage. D'ailleurs, les soins portés à son apparence trahissent le statut de la citoyenne romaine qui dépasse le rôle d'épouse et de mère pour s'affirmer en tant que femme jouissant d'une réelle autonomie générée par une législation propice à l'émancipation.

Section III : LA DEMEURE PRIVÉE

A côté de petites maisons standardisées en "batteries", et des immeubles de rapport, installés à Rome dans des îlots à étages, la maison romaine, comme la maison grecque, est resserrée sur elle-même autour de l'atrium d'où viennent air et lumière. Les pièces sont distribuées autour de cette cour, avec la volonté de mettre en valeur le *tablinum*, qui dessine un axe central avec l'entrée de la demeure et l'atrium. La peinture murale va s'attacher à élargir cet espace confiné. Sous l'Empire, les *parietarii* tentent d'ouvrir les murs par l'usage de colonnades et consoles en ressaut, ou de mégalographies. Parfois, le mur est travesti en portique ouvrant sur un paysage urbain à l'architecture entassée, colossale. Puis la colonne devient bordure, rinceau, la corniche se mue en frise. Enfin, dans des architectures fantastiques inspirées par les murs de scène des théâtres, on trouve des petits tableaux, frises, édicules, niches, natures mortes, paysages, guirlandes. Cette charge picturale est accentuée par un mobilier décoratif dont subsiste une petite statuette, souvent installée dans des niches murales, ou à l'extérieur, dans le jardin. Le pavement de marbre ou la mosaïque ornent parfois le sol. Souvent monochrome, en Italie, la mosaïque de tradition hellénistique est proche de la peinture en Orient. En Afrique, le contour et le dessin tendent à prendre la première place.

Section IV : L' ARMÉE

L'Empire a oublié le rythme annuel qui transformait le citoyen de la République en soldat dès le printemps. Ne connaissent les deux modes d'existence que les magistrats pour qui un commandement est une étape dans la carrière, et les vétérans, qui, après leur service militaire, reçoivent un diplôme qui les rend à la vie civile. Toujours citoyen, le légionnaire sert 20 ans. Les provinciaux peuvent devenir citoyens après 25 ans passés dans l'infanterie auxiliaire. Les marins servent 26 ans. Tous touchent un important pécule à la sortie de leur service.

Riche de plus de 400 000 hommes au II^e siècle ap. J.-C., l'armée influe sur tous les aspects de la vie civile. Le décor du soldat en campagne est évidemment limité à de petits objets de la vie quotidienne : objets de culte, récompenses, mais aussi parfois cantonnements décorés de toutes les ressources de l'architecture. L'architecture militaire, en retour, inspire certains monuments de Rome.

Construit avec le butin pris aux Daces, en actuelle Roumanie, entre 101 et 107 ap. J.-C, le forum de Trajan est un monument civil où la guerre est constamment rappelée. Des statues de Daces vaincus et entravés décorent l'édifice. Sur près de 200 m de long, la frise de la colonne trajane met en scène 2500 personnages. La maîtrise de la perspective dont a fait preuve le sculpteur a permis d'éviter les juxtapositions et les alignements de personnages qui caractérisaient jusqu'alors les frises sculptées, dont témoigne encore le relief des Prétoriens.

Section V : ÉTRANGERS, AFFRANCHIS, NON-CITOYEN, ESCLAVES...

En définissant strictement le statut de citoyen, la législation romaine distingue d'autres catégories sociales qui constituent la majorité de la population de l'Empire. Ce sont d'abord les étrangers ou pérégrins (*perigrini*), hommes libres des provinces conquises. Ce sont aussi les esclaves (*servi*) qui constituent la masse laborieuse sur laquelle repose l'économie. Viennent alors les affranchis (*liberti*) qui sortent de leur statut servile, au gré de leurs maîtres, par le biais de l'affranchissement (*manumissio*).

Et c'est là l'une des caractéristiques les plus notables de la civilisation romaine dont le droit envisage sous un angle favorable l'ascension sociale. S'ils ne participent pas à la vie de la cité en tant qu'entité politique, étrangers, esclaves et affranchis sont néanmoins les principaux acteurs de la vie culturelle et économique que résume l'antinomie *otium/negotium* emblématique de la civilisation romaine.

L'*otium* recouvre une notion bien plus large que le loisir tel qu'il se définit aujourd'hui. Il désigne toutes les activités de l'esprit vouées à l'étude, la méditation, l'épanouissement intellectuel. Associé au temps libre, l'*otium* constitue initialement un moment privilégié pour rendre hommage aux dieux et se décline dans la Rome primitive, en *feriae*. Le calendrier des fêtes est ainsi ponctué de *ludi*, au caractère d'abord votif, offerts aux grands dieux : *ludi scaenici* (représentations théâtrales) et *ludi circenses* (jeux du cirque). Comme l'indique l'étymologie, le *negotium* (*nec otium*) se définit par son opposition à l'*otium*. Il concerne donc l'activité, le travail, mais aussi les affaires qu'elles soient politiques ou commerciales.

Le travail

L'économie romaine se fonde sur l'agriculture et l'élevage qui constituent la première source de richesses, aussi bien en terme de patrimoine que de revenus. Parallèlement, l'essor de la consommation conduit à la multiplication d'ateliers artisanaux au sein des villes, dans des quartiers qui se spécialisent ; ces ateliers sont tenus par des esclaves ou des affranchis en raison du mépris qui entoure les activités manuelles. Dans le même temps, de véritables industries essaient et se développent dans certaines régions, spécialisées dans des productions très particulières destinées à être commercialisées dans tout l'Empire. La céramique sigillée constitue sans doute l'exemple le mieux connu, produite à une échelle industrielle à Arezzo au 1^{er} siècle av. J.-C. ou en Gaule au siècle suivant. L'impérialisme romain conduit donc à un accroissement des richesses lié aux productions des territoires conquis et par voie de conséquence, à une intensification du commerce. Les produits de luxe, soieries, parfums, épices..., fort appréciés à Rome, sont, quant à eux, importés d'Arabie, d'Asie Centrale et d'Extrême-Orient et contribuent largement aux échanges commerciaux hors de l'Empire.

Section VI : LA RELIGION ROMAINE

Le monde romain est un univers riche de cultures fortement développées où règnent des dieux grecs, étrusques, orientaux, Yahvé, et plus tard Jésus-Christ. Pour réaliser l'unité de ce monde conquis, la religion romaine est donc nécessairement polythéiste, syncrétique et ouverte. Mais la religion est aussi polythéiste parce que les dieux recouvrent tous les champs d'action et sont présents en tous lieux.

C'est surtout un acte public et social. Dieux et hommes se partagent le temps et l'espace. Le calendrier scandait les différentes activités civiques (travaux des champs, activités militaires ou politiques) et organise l'année entre jours fastes et néfastes, à savoir ceux des dieux et ceux des hommes.

Toutes les parties de la cité et de son territoire sont également distribuées entre les hommes et les dieux. L'autel reçoit les sacrifices et le temple est la résidence de la divinité, l'écrin de sa statue de culte. Parmi d'autres bâtiments publics, il est rattaché, dans l'urbanisme, à toute l'activité de la cité. Par leur piété, qui s'appuie avant tout sur l'exécution correcte du rituel, les romains garantissent l'équilibre du monde. Chaque citoyen noue une relation particulière avec les dieux. Lors des rites de divination, les Romains cherchent à obtenir leur soutien pour toutes les décisions à prendre. Brûlée sur l'autel, une partie de l'animal sacrifié est réservée à la divinité et l'homme consomme le reste lors d'un banquet. Les offrandes d'objets personnels, de représentations des dédicants ou d'ex-voto anatomiques, destinées à la conciliation, au remerciement ou l'exécution d'un vœu, sont une autre forme d'échange avec les divinités

Les cultes orientaux

Par la suite, en contact de plus en plus étroit avec l'Orient, Rome adopte de nombreuses divinités étrangères au panthéon gréco-romain. Lors de son apogée, les habitants de l'empire adorent Isis, Attis, Mithra... Les dieux venus d'Égypte, de Syrie, d'Anatolie, ou même de Perse ont leur temple dans la ville. Les soldats les vénèrent dans les camps, les marins dans les ports, les gladiateurs dans les amphithéâtres, du nord de l'Angleterre aux confins du Soudan. Ces cultes se développent à côté des cultes traditionnels. Au contraire du christianisme, ils n'imposent pas un dieu unique. Ils répondent à un besoin de spiritualité que la religion traditionnelle romaine ne satisfait pas. Garantissant le salut après la mort, ils comblent un vide spirituel dans l'âme romaine. Ils créent un contact plus étroit avec la divinité que la religion traditionnelle. Toutefois, si la religion romaine publique était une religion collective, elle laissait aussi place à une religiosité individuelle qui s'exprimait surtout par des prières et des offrandes. Mais dans les cultes orientaux, le sens de la liturgie et de la mythologie propres à chaque dieu doit rester secret. Les participants subissent des initiations successives aux mystères de la divinité ; ils progressent dans des grades selon leur niveau d'initiation. Les cultes de provenance orientale n'anticipent pas sur une religiosité différente qui connaît son apogée avec le christianisme. Ils occupent seulement une place particulière dans le polythéisme ancien, auquel ils restent plus liés qu'au monothéisme promu par le christianisme.

Cybèle

Cybèle, souvent nommée Grande Mère ou Mère des Dieux, est une des plus anciennes divinités de l'Asie Mineure, où elle est honorée comme déesse de la terre et maîtresse des fauves. A la différence des autres divinités orientales généralement amenées par des étrangers, des esclaves ou des soldats, cette adoption se fit pour des raisons autant diplomatiques que religieuses.

En 204 av. J.-C., Rome, menacée par l'armée d'Hannibal, envoie une ambassade en Phrygie (en Anatolie actuelle) pour en rapporter la Grande Mère du mont Ida, afin qu'elle leur donne la victoire sur leur ennemi africain et favorise en même temps l'alliance avec les rois d'Asie Mineure. C'est l'introduction du premier culte oriental. Sa religion, où se manifestent les éléments d'un fétichisme primitif, est caractérisée par des cérémonies orgiaques de nature mystique et par des rites sauvages comme la mutilation et l'émasculatation, à l'exemple de celle qu'effectua Attis au cours d'une crise de folie avant de devenir le serviteur de la déesse. En mars, un cycle de fêtes célébrait la mort de celui-ci et sa résurrection, qui symbolisait la renaissance de la végétation. L'aspect exotique des cérémonies, l'alternance de douleur violente et de joie exubérante, attirèrent de nombreux disciples dans tout l'Empire. L'image de la déesse couronnée de tours, assise sur un char tiré par des fauves et tenant une patère et un tambourin, s'y diffusa largement.

Mithra

Le culte de Mithra, longtemps considéré comme d'origine Perse, mais plus probablement hérité d'une ancienne croyance astrologique, est transmis par les pirates de Cilicie (côtes sud de l'actuelle Turquie) vers 65 av. J.-C. aux soldats de Pompée. Il est amené par les soldats et les marchands à Rome, durant la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C., où il connaît un grand succès. Dans les périodes troublées de difficultés militaires, elle s'étend de l'Italie à la Grande-Bretagne. Ce culte est célébré dans des sanctuaires le plus souvent souterrains, organisés selon un plan uniforme, avec un décor peint ou sculpté, lui aussi stéréotypé. Le dieu, reconnaissable à sa tunique à manche longue, à sa cape soulevée par le vent et à son bonnet phrygien, se tient devant une grotte, où il égorge le taureau, dont le sang et la semence vont féconder l'univers et garantir le salut du monde. Des animaux bons comme le chien ou mauvais comme le scorpion et le serpent tentent de s'abreuver de ces deux liquides. Deux génies, Cautès et Cautopatès, encadrent la scène qui se déroule en présence de la lune et du Soleil. Les bustes des Saisons aux quatre coins et les douze signes du zodiaque achèvent de donner un sens cosmique à la scène. Cet acte illustre la lutte du soleil et des ténèbres symbolisant le bien et le mal.

Sarapis

L'origine du culte de Sarapis reste incertaine. Selon l'hypothèse la plus répandue, il aurait été créé par le souverain lagide Ptolémée I^{er} Sôter qui régna sur l'Égypte de 323 à 282 av. J.-C. Soucieux de placer sa capitale Alexandrie sous une protection divine particulière, il désirait aussi rassembler la population indigène et les conquérants grecs dans une dévotion commune. Sarapis, dont le nom est formé sur celui d'Osiris-Apis, est un dieu universel, guérisseur et dispensateur des biens terrestres. Il retient l'attention de Rome, qui le considère comme le dieu principal de l'Égypte qu'elle soumet en 30 av. J.-C. Le culte de cette divinité syncrétique (identifié aussi bien à Osiris qu'à Hadès, puis assimilé à Zeus et Hélios) connaît alors une large diffusion grâce aussi à la popularité d'Isis, à laquelle le dieu était associé. Vénéré dans le monde romain en tant que parèdre (compagnon) d'Isis, il prit place au sein de la triade isiaque, aux côtés de la déesse et de son fils, Harpocrate. On le représentait habituellement couronné d'un boisseau et tenant dans la main gauche un pavot. Le boisseau, comme le pavot et les branches d'olivier, symbolisait la fertilité. Certains Empereurs, comme Septime Sévère (192 – 235), qui en adopte la coiffure, lui vouent une dévotion particulière, comme garant de leur prospérité et de leurs succès militaires.

Isis

Depuis l'Égypte, où la dynastie d'origine grecque des souverains ptolémaïques lui accorde une place privilégiée, le culte d'Isis connaît une large diffusion autour de la Méditerranée. Il fut introduit à Rome à partir de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. Son culte séduisit d'abord les affranchis, qui assimilent leur liberté nouvelle au rôle de la déesse dans l'affranchissement de la mort, mais aussi les commerçants et les navigateurs. Ce succès n'est pas sans infléchir ses aspects originels. La veuve fidèle qui parvint à ressusciter son époux Osiris, et dont le dévouement fut récompensé par la naissance d'Horus, est désormais une divinité-mère allaitante, une déesse porteuse des espoirs de renouveau et de fécondité. Son culte s'organise autour de statues enfermées dans un temple, lui-même entouré d'une enceinte. Il fait l'objet de soins constants de la part d'un clergé très organisé dont certains prêtres devaient être égyptiens. Habillés de lin et coiffés de manière spécifique, ils assurent l'initiation des fidèles et participent à des grandes fêtes rituelles qui retracent le voyage et le destin d'Osiris.

Section VI : LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Les funérailles et le culte des morts visent à donner au défunt une place dans le monde plutôt qu'à commémorer sa mémoire. C'est en effet la position sociale du mort qui est manifestée et elle apparaît dans la forme du tombeau aussi bien que dans son décor. Pendant longtemps, la notion d'individu n'eut d'ailleurs pas de place dans la religion romaine, même à l'occasion de la mort. L'inhumation coexiste un temps avec l'incinération, puis se raréfie au 1^{er} siècle av. J.-C., pour prévaloir ensuite, dans la deuxième moitié du II^e siècle. Les rites funéraires, toujours publics, sont célébrés dans les nécropoles, situées hors de la ville, le plus souvent le long des routes. Ces rites introduisent le mort dans la communauté des dieux Mânes et rendent ses proches à la société des vivants. De même le sacrifice funéraire et le banquet qui suit signifient un partage où le statut de chacun des protagonistes est redéfini : le mort consomme désormais sa part dans le feu, les vivants se répartissent la chair.

Les fêtes des morts (*Parentalia*), au mois de février, sanctionnent la place de chacun. Les offrandes qui accompagnent le défunt dans la tombe renvoient avant tout au bonheur terrestre et ne concernent pas le salut de l'individu. Cependant au cours du III^e siècle, le décor des sarcophages, notamment les allégories mythologiques suggérant l'immortalité offerte aux hommes, révèle que le sort de l'âme après la mort devient une préoccupation lancinante.

Les thèmes abordés : 30 objets à ne pas manquer

148 œuvres illustrent cette exposition développée en sept sections. Chaque section aborde un thème fondamental de l'empire romain.

Section I : L'empereur

L'exposition s'ouvre sur la mise en place du régime impérial avec Auguste en 27 av. J.-C. L'empereur assume désormais toutes les charges politiques, civiles, militaires et religieuses : *imperator*, *pater patriae*, *pontifex maximus*. Le parcours s'attarde sur un ensemble statuaire exemplaire présentant les membres de la famille julio-claudienne et la complexité des liens qui les unissent.

Les pouvoirs de l'empereur et Les Julio-Claudiens



14 - Portrait d'Auguste en toge
Tête découverte à Velletri (Italie), 1777
toge de provenance inconnue
Vers 10 apr. J.-C. (tête) ;
vers 120 apr. J.-C. (toge)
Marbre - h : 2,16 m



15 - Portrait de Livie en Cérés
Découvert à Rome ? Vers 20 apr. J.-C.
Marbre blanc - h. : 2,20 m



19 - Portrait de Tibère
Découvert à Gabies, près de Rome,
1791 ou 1792
Vers 37 apr. J.-C.
Marbre blanc - h. : 57 cm

Section II : Les citoyens

La société romaine s'articule autour du clivage citoyen / non-citoyen. L'expression architecturale de cette citoyenneté est par excellence le forum, où se concentrent les droits et devoirs des citoyens : la justice (la basilique), le politique et l'administration (la curie), la religion (le temple). Cette citoyenneté se retrouve aussi à travers l'art des portraits privés, privilège de la noblesse (ordre sénatorial et équestre) comme le montre le *togatus*, statue de citoyen dans la tenue de son rang (en toge), la parure et la coiffure des citoyennes à l'image des impératrices, et la toge prétexte, caractéristique de l'enfant-citoyen.

Le citoyen romain



41 - Citoyen en toge
Découvert à Rome, sur le mont Viminal ?
Deuxième moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.
Marbre - h. : 2,24 m

Les monuments publics



38 - Relief historique, scène de sacrifice
Découvert à Rome, avant 1615
Troisième quart du I^{er} siècle apr. J.-C.
ou premier quart du II^e siècle apr. J.-C.
Marbre veiné de gris - h. : 1,72 m ; l. : 2,11 m

La femme romaine



51 - Portrait d'une inconnue
Provenance inconnue
Vers 55-65 apr. J.-C.
Marbre - h. : 38 cm ; l. : 25 cm



49 - Portrait de femme
Découvert à Memphis (Egypte)
Milieu du II^e siècle apr. J.-C.
Bois de tilleul
h. : 45,5 cm ; l. : 18 cm

L'enfant



76 - Devant du sarcophage de Cornelius Stadius
Découvert à Ostie (Italie) ?
Vers 150-160 apr. J.-C.
Marbre blanc à grain fin (Luni ?)
h. : 47,5 cm ; l. : 1,49 m

Section III : La maison

La grande maison privée, *domus* ou *villa*, fait l'objet de somptueux décors où s'exprime toute la richesse de l'art romain de l'Empire d'Orient (Antioche, Alexandrie) à l'Empire d'Occident (Rome, Carthage). L'étalage de ce luxe est évoqué à travers la présence d'exceptionnelles fresques, de fragments de mosaïques et de vaisselle à l'image du trésor de Boscoreale. Le mobilier quotidien en céramique, verre ou métal ainsi que la statuaire décorative des jardins et des maisons complètent ce panorama de la vie domestique.

La demeure et son décor



80 - Décor architectural
Découvert à Herculaneum (Italie), avant 1755
Vers 60-80 apr. J.-C. Enduit mural peint
h. : 1,20 m ; l. : 61 cm



81 - Panneau de mosaïque
Découvert à Daphné, faubourg d'Antioche-sur-l'Oronte (Turquie), 1934
Vers 500 apr. J.-C.
Marbre et calcaire - h. : 0,78 m ; l. : 1,36 m

La vaisselle



4 - Skyphos
Découvert à Boscoreale (Italie), 1895
Fin du I^{er} siècle av. J.-C.- première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.
Argent et traces de dorure
h. : 6,2 cm ; diam. : 14,9 cm



5 - Enochoé
Découverte à Boscoreale (Italie), 1895
Fin du I^{er} siècle av. J.-C.- première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.
Argent - h. : 8,8 cm ; diam. : 6,5 cm



108 - Vase plastique en forme de double tête
Provenance inconnue
Fin du III^e siècle apr. J.-C.- début du IV^e siècle apr. J.-C.
Argile - h. : 21 cm ; l. : 20 cm

Section IV : L'armée

La création d'une armée de métier en 107 avant J.-C. marque une forte distinction entre les civils et les hommes en armes, soldats puis vétérans ou magistrats, dont le commandement militaire est une étape dans la carrière. C'est avec l'architecture militaire que l'on peut mesurer, dans cette exposition, le triomphe des empereurs et la gloire de l'armée romaine, avec de nombreux rappels des guerres daciques (Roumanie actuelle).



115 - Relief historique dit *Relief des prétoriens*
Découvert à Rome
Vers 51-52 apr. J.-C.
Marbre veiné de gris - h. : 1,61 m ; l. : 1,23 m



122 - Jeune Gaulois
Découvert à Reims (France), 1929
Vers 200 apr. J.-C.
Marbre à grain fin - h. : 63 cm

Section V : Etrangers et esclaves

Majoritairement d'origine étrangère, les esclaves constituent la masse laborieuse sur laquelle repose la société romaine. Esclaves et affranchis constituent les principaux acteurs de la vie économique et culturelle. On les retrouve aux charges administratives, comme enseignants, médecins et commerçants, mais aussi comme acteurs, gladiateurs et auriges. Cette section présente ainsi les grandes notions d'*otium* (loisir, théâtre, jeux) et de *negotium* (économie, agriculture et élevage).

Les arts et les lettres



126 - Diptyque des Muses
Provenance inconnue (Gaulle ?)
V^e siècle apr. J.-C.
Ivoire d'éléphant -
h. : 25,5 cm ; l. : 7,4 cm

Le théâtre



133 - Masque
Découvert en Béotie (Grèce) ?
Fin du I^{er} siècle av. J.-C. -
début du I^{er} siècle apr. J.-C.
Argile beige rosé - h. : 18 cm

La gladiature



134 - Manche de couteau
en forme de gladiateur thrace
Provenance inconnue
Deuxième moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.
Os - h. : 8,5 cm

Les courses de chars



138 - Scène de course
Découverte en Italie
I^{er} siècle apr. J.-C.
Terre cuite - h. : 28 cm ; l. : 24 cm

La vie laborieuse



142 - Bandeau de sarcophage avec scènes rurales
Découvert à Saint-Médard-d'Eyrans (Gironde, France) ?
Vers 240 apr. J.-C.
Marbre blanc à taches grises, micacé, à gros cristaux
h. : 43 cm ; l. : 2,33 m



146 - Esclave
Découvert à Aphrodisias (Turquie), dans les thermes,
lors des fouilles de Paul Gaudin, 1904
Début du III^e siècle apr. J.-C. Marbre noir appelé nero antico - h. : 58 cm

Section VI : La religion

La religion romaine, intimement liée au domaine politique et à l'action civique, est caractérisée par un fort syncrétisme. Les statues de l'exposition illustrent l'importance du panthéon greco-romain (Jupiter, Mars, Vénus, Mercure) auquel sont associés les dieux étrangers propres aux nouveaux territoires conquis (Cybèle d'Asie Mineure, Isis et Sarapis d'Alexandrie, Mithra de Perse). L'ensemble des pratiques religieuses est très codifié, depuis celle de l'empereur divinisé (collège de prêtres), à celles de la cité (sacrifices et auspices) sans oublier le culte privé (les dieux lares et familiaux).

Le panthéon officiel



148 - Jupiter
Découvert en Italie
II^e siècle apr. J.-C. ?
Marbre de Paros - h. : 1,85 m



154 - Minerve
Découverte en Italie ?
Deuxième moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.-
II^e siècle apr. J.-C.
Marbre - h. : 85,5 cm



152 - Mars cuirassé
Provenance inconnue
Haut-Empire
Bronze et incrustations d'argent
h. : 20,6 cm

Les pratiques cultuelles



159 a - Relief historique, extaspicine et prononciation de vœux
Découvert à Rome, vers 1540
Premier quart du II^e siècle apr. J.-C.
Marbre gris - h. : 1,64 m ; l. : 2,30 m



158 c - Scène dionysiaque
Découverte à Herculaneum (Italie), avant 1755
Vers 60-80 apr. J.-C.
Enduit mural peint - h. : 25 cm ; l. : 58,5 cm

Les cultes domestiques et la magie



162 - Collier avec intaille
 Découvert en Méditerranée orientale ?
 III^e-IV^e siècle apr. J.-C. (chaîne et intaille) ; période médiévale ?
 (rosace) et montage moderne
 Or, verre coloré et lapis-lazuli
 l. : 38,5 cm (chaîne) ; h. : 4 cm (médaille)

Les cultes orientaux



171 - Relief mithriaque
 Découvert à Saida (Liban), 1881 ou 1882
 Fin du II^e siècle apr. J.-C. ou 389 apr. J.-C.
 Marbre - h. : 44,5 cm ; l. : 77 cm ; pr. : 9,5 cm

Section VII Le monde de la mort

Les rites funéraires sont célébrés dans les nécropoles situées hors de la ville. L'inhumation (dans des sarcophages) coexiste un temps avec l'incinération (dans des urnes cinéraires) jusqu'au I^{er} siècle après J.-C. pour prévaloir au II^e siècle. Les offrandes qui accompagnent les défunts dans la tombe renvoient au bonheur terrestre mais disparaissent au IV^e siècle avec l'arrivée d'une nouvelle religion officielle axée sur la recherche du salut individuel, le christianisme.



181 - Sarcophage figurant la légende d'Actéon (détail)
 Découvert aux environs de Rome sur la via Labicana,
 dans le domaine de Torre Nuova (aujourd'hui Casilina), 1738
 Vers 125-130 apr. J.-C. ? Marbre - h. : 1,26 m ; l. : 2,36 m

Conclusion : l'héritage de Rome

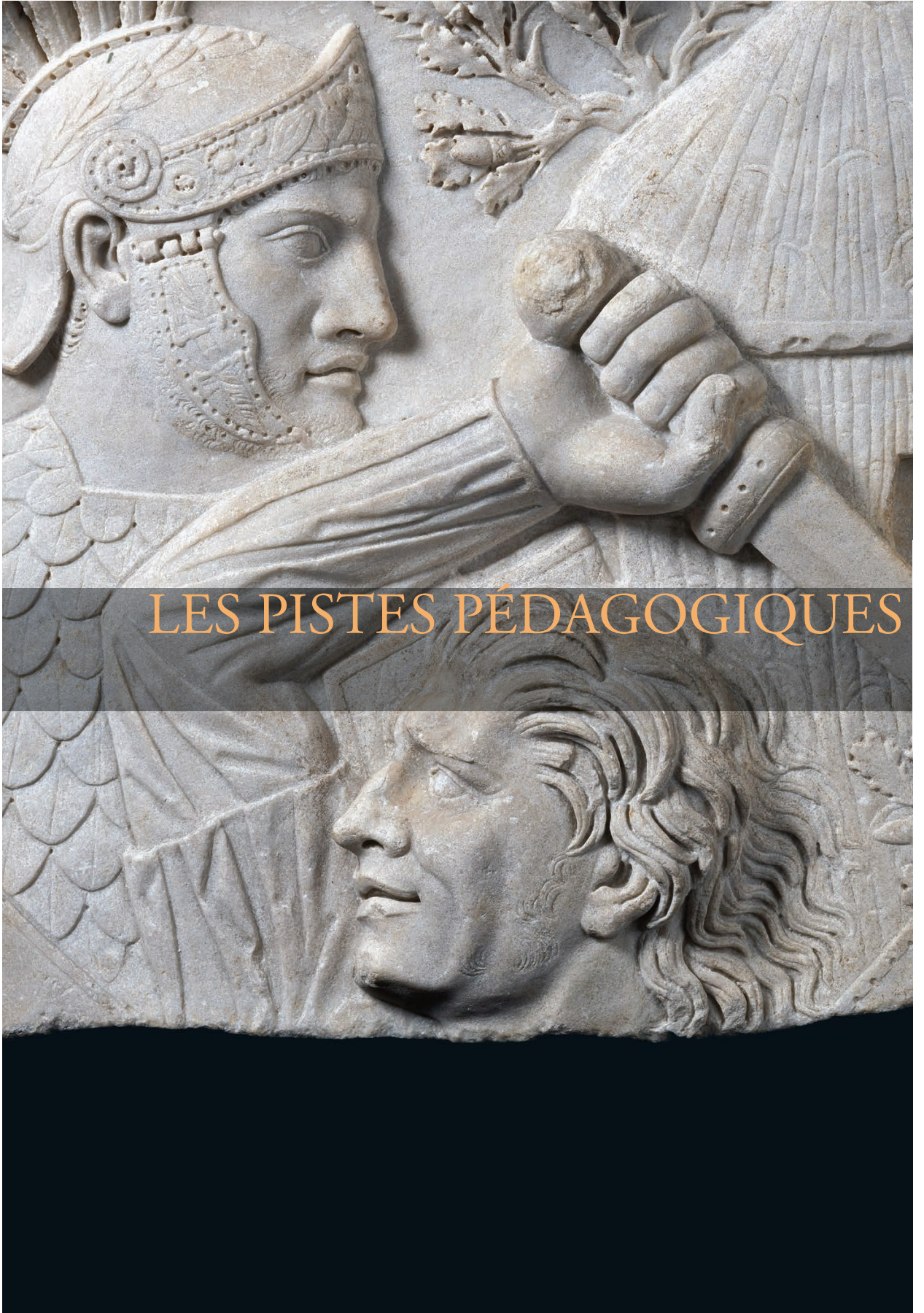


184 - Polymnie
 Découverte en Italie ?
 I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.
 Marbre grec (partie inférieure)
 et marbre de Carrare (partie supérieure) -
 h. : 1,86 m

© 2006 Musée du Louvre et AFA /
 Daniel Lebée et Carine Deambrosis
 4, 5, 14, 19, 76, 133, 142, 152, 159, 162, 181

© 2007 Musée du Louvre et AFA / Anne Chauvet
 15, 38, 41, 49, 51, 80, 81, 108, 115, 122, 126, 134, 138,
 146, 148, 154, 171, 178, 184

© 2008 Musée du Louvre / Anne Chauvet
 158c



Le portrait

Primaire, collège, lycée

Décrire et analyser

- Mettre en évidence la démarche et le processus de réalisation du portrait.

Le portrait dans la sculpture : bustes et statues

La pose

La peinture, le dessin : le portrait

Réalisme

Personnification

Les matières

Ressemblance

Transcription

Les attributs

L'expression

Interprétation

L'autoportrait

Caricature

Transcription

La physionomie

Représentation

Allégorie

© 2006 Musée du Louvre et AFA / D. Lebée et C. Deambrosis
 © 2007 Musée du Louvre et AFA / A. Chauvet
 © M. Lacanau / MDAA

Comprendre et approfondir

- Explorer les relations entre le portrait et le message qu'il délivre.
- Approfondir l'art romain impérial et l'image de la condition sociale
 TDC Ingres, n°911 / 1^{er} mars 2006
- Dossier pédagogique / thématique sur le portrait. Site Internet de la BNF :
- <http://classes.bnf.fr/portrait>

D'Arles à Rome, les collections du musée d'Arles et les collections du musée du Louvre.

Primaire, collège, lycée





Décrire et analyser

Mettre en relation deux collections : les objets découverts à Rome et dans l'empire conservés au musée du Louvre et les objets découverts à Arles conservés au musée départemental de l'Arles antique.

Activités

Comparaison, description, analyse ressemblances / différences selon :

- › Le sujet / le thème : un personnage, la mythologie, la vie quotidienne et agricole, les jeux romains... ;
- › La provenance : Arles, Rome, Italie, Grèce, Afrique, Orient (Egypte...) ;
- › La datation : du I^{er} siècle av. J.-C. au VI^e siècle ;
- › La matière : marbre, calcaire, bronze, argent, or, céramique, verre... ;
- › La technique : gravure, sculpture, bas-relief... ;
- › La fonction : objet utilitaire (vaisselle, parure, bijoux), religieux et votif (stèle, sarcophage, bas-relief...), politique et ornemental (statuaires...).

		<p>Têtes d'Auguste Musée du Louvre (bronze/ 18,5 cm) MDAA (marbre/ 70 cm)</p>		
<p>Auguste. Fin I^{er} s. av. J.-C. - I^{er} s. France - Allier © 2006 Musée du Louvre et AFA / D.Lebée et C.Deambrosi</p> <p>Auguste. I^{er} s. av. J.-C. France - Arles © M. Lacanaud / MDAA</p>		<p>Gladiateurs Musée du Louvre (os/ 8,5 cm) MDAA (Bronze/ 19 cm)</p>	<p>Gladiateur. (Manche de couteau). Mi I^{er} s. apr. J.-C. © 2007 Musée du Louvre et AFA / A. Chauvet</p> <p>Statuette de gladiateur - Haut-Empire. Arles © M. Lacanaud / MDAA</p>	

Comprendre et approfondir

Comprendre le processus de romanisation et de développement de la culture romaine autour du Bassin méditerranéen en comparant les représentations d'un même thème.

Activités

- › Référencer et organiser les thèmes, les activités, les techniques que l'on retrouve dans les œuvres du Louvre et les collections du musée d'Arles.
- › Elargir l'étude de la romanisation à travers les monuments publics et de spectacle grâce aux maquettes du musée : même recherche et comparaison entre les cités romaines.

		<p>Les vendanges (Musée du Louvre) L'olivaizon (MDAA)</p>	
<p>Sarcophage avec scènes rurales. 240 apr. J.-C. France © 2006 Musée du Louvre et AFA / D. Lebée et C. Deambrosi</p> <p>Sarcophage de l'olivaizon. Première moitié du IV^e s. © M. Lacanaud / MDAA</p>		<p>Mosaiques /Musée du Louvre/MDAA</p>	<p>Mosaique de l'Aïôn. Fin II^e s. Arles © M. Lacanaud / MDAA</p> <p>Panneau de mosaïque. 500 apr. J.-C. Turquie © 2007 Musée du Louvre et AFA / A. Chauvet</p>

La classe Archeotice

Présentation générale du projet

Le collège Morel a mis en place à la rentrée 2007 une classe "Archéotice". L'objectif de ce projet est d'initier les élèves au patrimoine à travers l'utilisation des nouvelles technologies. L'intérêt pédagogique de cette initiative est multiple :

- › Découverte de la notion de patrimoine en s'appuyant principalement sur celui de notre ville, de notre région.
- › Sensibilisation aux problématiques liées au patrimoine (définition, conservation, restauration ; destruction, protection...);
- › Utilisation des TICE (Technologie de l'information et de la communication pour l'éducation).

Principes de l'action « De Rome à Arles »

Trois grands axes de travail ont porté le projet :

- › Un axe de description « aveugle », sans avoir rencontré l'objet. Ce travail avec le professeur de français est basé sur la description d'œuvre, la recherche du détail. Le travail sur le regard est ensuite poursuivi en classe et au musée avec l'intervention d'un plasticien (détournement de l'image, tournage dans le musée) ;

- › Un axe de « perspective », de rapport entre Rome et Arles, entre les collections arlésiennes et celles du Louvre. On touche ici la colonne vertébrale du projet. Il s'agit d'initier les élèves aux particularités de chaque collection tout en insistant sur la notion de romanisation ;

- › Un axe de restitution sur l'objet vécu (celui du MDAA) et l'objet perçu (celui du Louvre). Cet axe permet d'aborder la notion de chef-d'œuvre, et de mesurer l'appropriation d'un patrimoine.

L'équipe pédagogique a porté un soin particulier à la production finale des élèves avec l'intervention de Manuel Salvat (plasticien) durant l'action.

Déroulement de l'action

Ce projet a été mené en 5 étapes durant un an et demi par une classe de 26 élèves de 6^e :

- › Choix d'œuvres figurant dans l'exposition De l'esclave à l'empereur (choix fait par les équipes du musée à partir des éléments incontournables de l'exposition). Les élèves se sont familiarisés avec la notion d'art romain en utilisant la base de données Atlas rassemblant les collections du Louvre (<http://cartelfr.louvre.fr>).

- › Travail sur les collections arlésiennes : travail sur la muséographie (grands thèmes, organisation de l'espace du musée). Les élèves ont alors fait le lien entre les deux collections. A partir de la fiche de l'objet du Louvre, ils étaient invités à choisir un objet dans le MDAA et à justifier leur choix.

- › Travail documentaire : à l'aide de recherches (Internet, CDI, musée) sur les thématiques liées aux objets, les élèves ont rédigé des textes courts de présentation.

- › Travail plastique : les élèves sont familiers de l'objet, le travail du plasticien sera de leur donner un nouveau regard sur les chefs-d'œuvre de l'art romain. L'utilisation d'un logiciel de traitement d'image (détournement, détourage, colorisation...) permet de mieux souligner les détails et d'approfondir la réflexion.

- › Production finale : la dernière étape fut de produire le film en enregistrant les élèves *in situ*. Le travail de production et de réalisation est enfin confié au plasticien.

Un musée, une collection, des histoires singulières

Seconde histoire des arts

Décrire et analyser

Rares sont les musées hors d'Italie à conserver une collection d'antiquités capable d'offrir un large panorama de l'art romain impérial. Dès la création du musée du Louvre en 1793, les Antiques, essentiellement constituées d'œuvres romaines, ont été le noyau, à part égale avec les peintures, de la plus prestigieuse des collections françaises.

Une collection de musée n'est en aucun cas un ensemble figé, gravé dans le marbre. Son identité résulte de la grande histoire, celles des victoires qui conduisent aux butins de guerre, celle des totalitarismes et des intolérances qui conduisent aux confiscations massives et à la destruction de biens culturels. Une collection est également portée par des individus, généreux donateurs, conservateurs actifs, politiques éclairés... Et dans la catégorie des collections archéologiques, ceux qui inventent, disons-nous, les sites : archéologues, propriétaires chanceux, aménageurs...

La collection du musée du Louvre est bien le résultat concret de toutes ces situations. Chaque œuvre conservée a une histoire singulière et la somme de ces parcours d'objets forme une collection unique par définition.

Activités

Comparer les évolutions des muséographies d'Arles à partir des différentes iconographies représentant les anciens musées d'Arles.



- › Musée des Alyscamps
- › Musée lapidaire, église Sainte-Anne
- › Musée d'art chrétien, église des Jésuites

Apprendre et approfondir

- › Notion de contexte archéologique
- › Notion de bien inaliénable : peut-on vendre les collections de musées ?
- › Notion de musée national (le Louvre) / musée local (MDAA) : identité nationale / identité locale
- › Patrimoine et conflit récent : Palestine, Pakistan, Irak
- › Le rôle social du musée

- › Conseil international des musées : <http://icom.museum>
- › Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science, la culture : <http://portal.unesco.org/fr>
- › Cultures France : <http://www.culturesfrance.com/>
- › Le musée du Louvre : www.louvre.fr et <http://www.louvrelens.fr/>
- › Ministère de la Culture et de la Communication / Dossiers thématiques : Patrimoine - Ethnologie - Patrimoine culturel immatériel : <http://www.culture.gouv.fr>

Chronologie de l'empire romain

FIN DE LA REPUBLIQUE

55 av. J.-C. : premier théâtre en pierre à Rome.

58 av. J.-C. : conquête de la Gaule par César jusqu'en 51 av. J.-C.

44 av. J.-C. : assassinat de César.

43 av. J.-C. : second triumvirat (Marc Antoine, Octave, Lépide).

31 av. J.-C. : victoire d'Octave sur Antoine et Cléopâtre à Actium.

30 av. J.-C. : l'Égypte devient province romaine.

DYNASTIE JULIO-CLAUDIENNE

9 av. J.-C. : consécration de l'autel de la paix (*Ara Pacis*).

Début du III^e style pompéien (peinture murale).

Agrandissement de la maison du Faune à Pompéi (fin du I^{er} siècle av. J.-C.).

27 av. J.-C. : DEBUT DE L'EMPIRE.

Octave devient Auguste.

Début du Principat.

14 apr. J.-C. : règne de Tibère.

37 apr. J.-C. : règne de Caligula.

41 apr. J.-C. : règne de Claude.

54 apr. J.-C. : règne de Néron.

Naissance du Christ.

43 apr. J.-C. : début de la conquête de la Bretagne (Grande-Bretagne actuelle).

DYNASTIE FLAVIENNE

64-68 apr. J.-C. : construction de la *Domus aurea*.

70-80 apr. J.-C. : construction du Colisée.

Début du IV^e style pompéien.

69 apr. J.-C. : règne de Vespasien.

79 apr. J.-C. : règne de Titus.

81 apr. J.-C. : règne de Domitien.

69 apr. J.-C. : année des quatre empereurs : Galba, Othon, Vitellius, puis Vespasien.

79 apr. J.-C. : éruption du Vésuve (destruction de Pompéi, Herculaneum et Boscoreale).

DYNASTIE ANTONINE

112-113 apr. J.-C. : forum de Trajan et colonne Trajane.

117 apr. J.-C. : reconstruction du Panthéon par Hadrien.

128 apr. J.-C. : achèvement de la villa d'Hadrien à Tivoli.

96 apr. J.-C. : règne de Nerva.

98 apr. J.-C. : règne de Trajan.

117 apr. J.-C. : règne d'Hadrien.

138 apr. J.-C. : règne d'Antonin le Pieux.

161 apr. J.-C. : règne de Marc Aurèle qui associe Lucius Verus à l'Empire.

180 apr. J.-C. : règne de Commode.

107 apr. J.-C. : annexion de la Dacie (campagnes en 101 et 107 apr. J.-C.).

130 apr. J.-C. : mort d'Antinoüs, favori d'Hadrien.

166 apr. J.-C. : victoire de Lucius Verus sur le royaume parthe.

DYNASTIE SÉVÉRIENNE

203 apr. J.-C. : arc de Septime Sévère.

216 apr. J.-C. : thermes de Caracalla.

192 apr. J.-C. : règne de Septime Sévère.

211 apr. J.-C. : règne de Caracalla.

217 apr. J.-C. : règne d'Élagabal.

222 apr. J.-C. : règne de Sévère Alexandre.

195-198 apr. J.-C. : campagne victorieuse contre les Parthes.

212 apr. J.-C. : Constitution antonine (le droit de citoyenneté est accordé à tous les habitants de l'Empire).

PÉRIODE D'ANARCHIE MILITAIRE

235 apr. J.-C. : règnes successifs des « empereurs-soldats ».

TÉTRARCHIE

284 apr. J.-C. : règne de Dioclétien, Maximien, Constantin et Galère.

284 apr. J.-C. : Dioclétien crée la tétrarchie : Dioclétien et Maximien sont Augustes (pouvoir décisionnel), Constance et Galère sont Césars (pouvoir exécutif).

305 apr. J.-C. : abdication de Dioclétien et Maximien.

306-312 apr. J.-C. : basilique de Constantin et Maxence.

DYNASTIE CONSTANTINIENNE

315 apr. J.-C. : arc de Constantin à Rome.

307 apr. J.-C. : règne de Constantin.

307 apr. J.-C. : Constantin, premier empereur chrétien, réunit l'Empire.

337 apr. J.-C. : règnes des fils de Constantin (Constantin II, Constant, Constance II).

313 apr. J.-C. : édit de Milan (liberté de culte).

361 apr. J.-C. : règne de Julien l'Apostat.

330 apr. J.-C. : Constantinople devient capitale de l'Empire.

361 apr. J.-C. : Julien l'Apostat restaure le paganisme.

DYNASTIE VALENTINIENNE

364 apr. J.-C. : premier partage de l'Empire entre Occident et Orient. Règnes de Valentinien I, Valentinien II, Valens.

367 apr. J.-C. : règne de Gratien.

DYNASTIE THÉODOSIENNE ET FIN DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT

450 apr. J.-C. : mausolée de Galla Placidia à Ravenne.

379 apr. J.-C. : règne de Théodose.

379 apr. J.-C. : Théodose interdit les cultes païens.

395 apr. J.-C. : règne d'Honorius.

395 apr. J.-C. : deuxième partage de l'Empire entre Occident (Rome) et Orient (Constantinople).

425 apr. J.-C. : règne de Valentinien III.

455 apr. J.-C. : règne d'Avitus.

457 apr. J.-C. : règne de Majorien.

461 apr. J.-C. : règne de Libius Sèvre.

467 apr. J.-C. : règne d'Anthémius.

472 apr. J.-C. : règne d'Olybrius.

476 apr. J.-C. : règne de Romulus Augustulus.

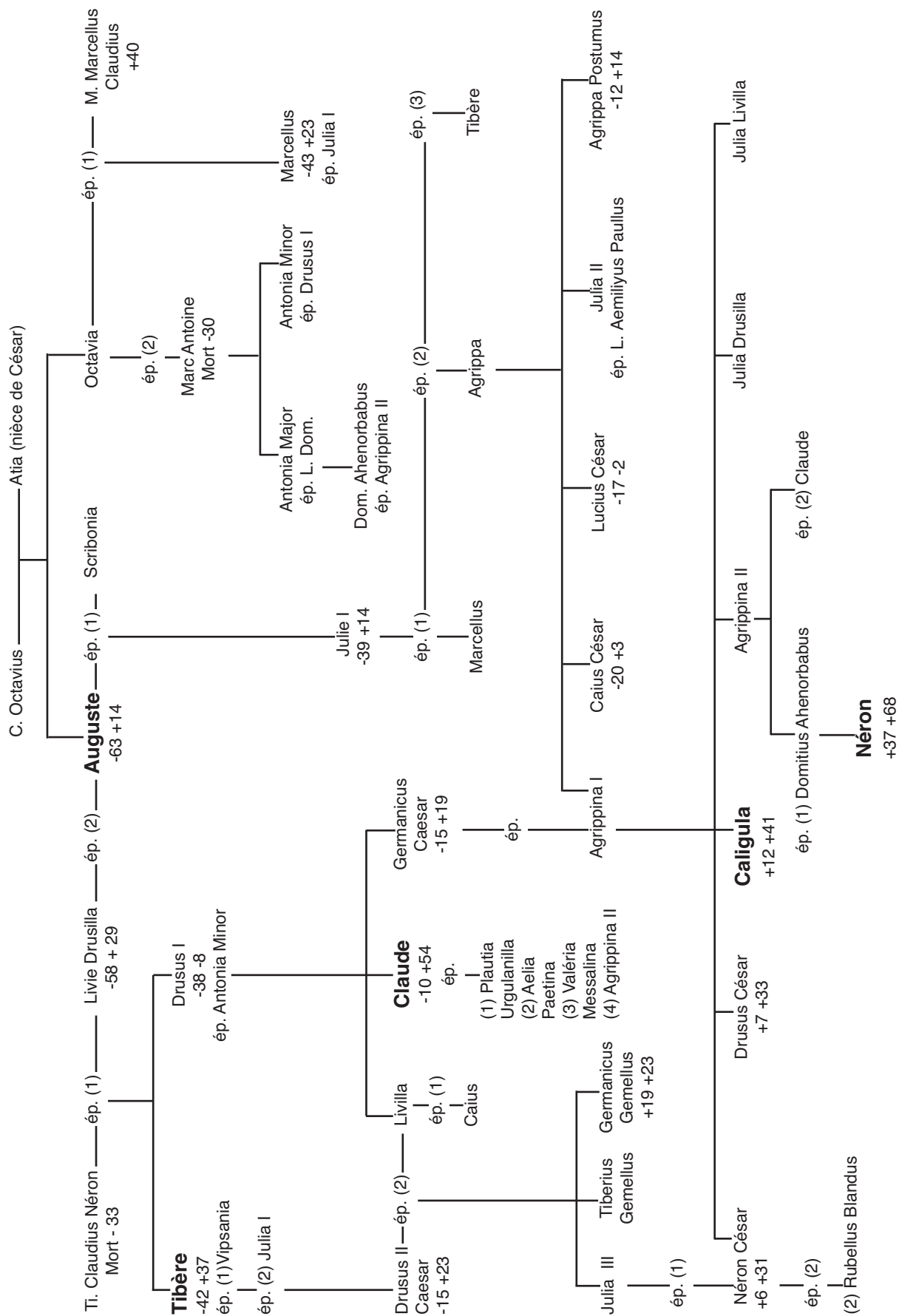
410 apr. J.-C. : sac de Rome par Alaric, roi des Goths.

476 apr. J.-C. : prise de l'Empire romain par Odoacre, roi des Hérules.

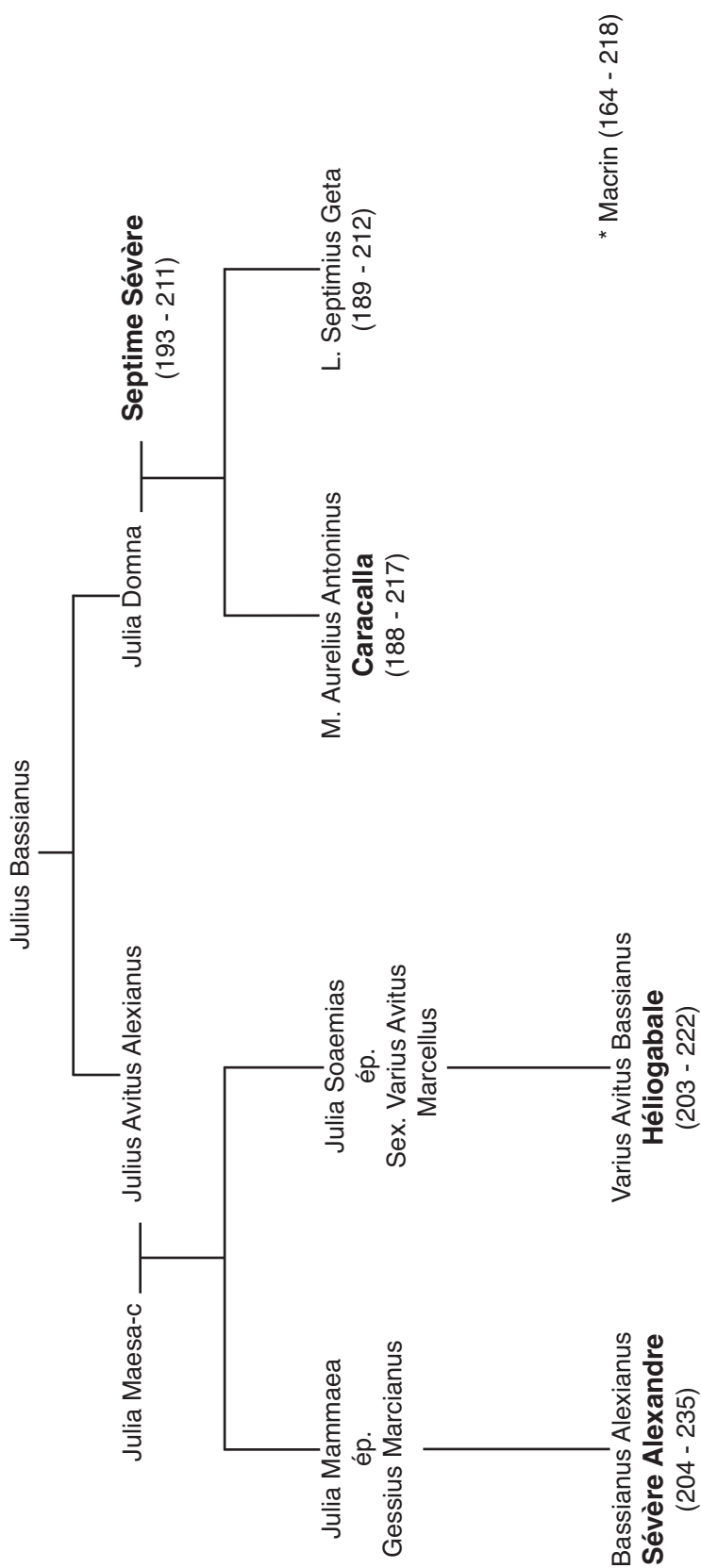
Odoacre renvoie à Constantinople l'insigne du pouvoir impérial.

Fin de l'Empire romain d'Occident.

Généalogie des Julio-Claudiens

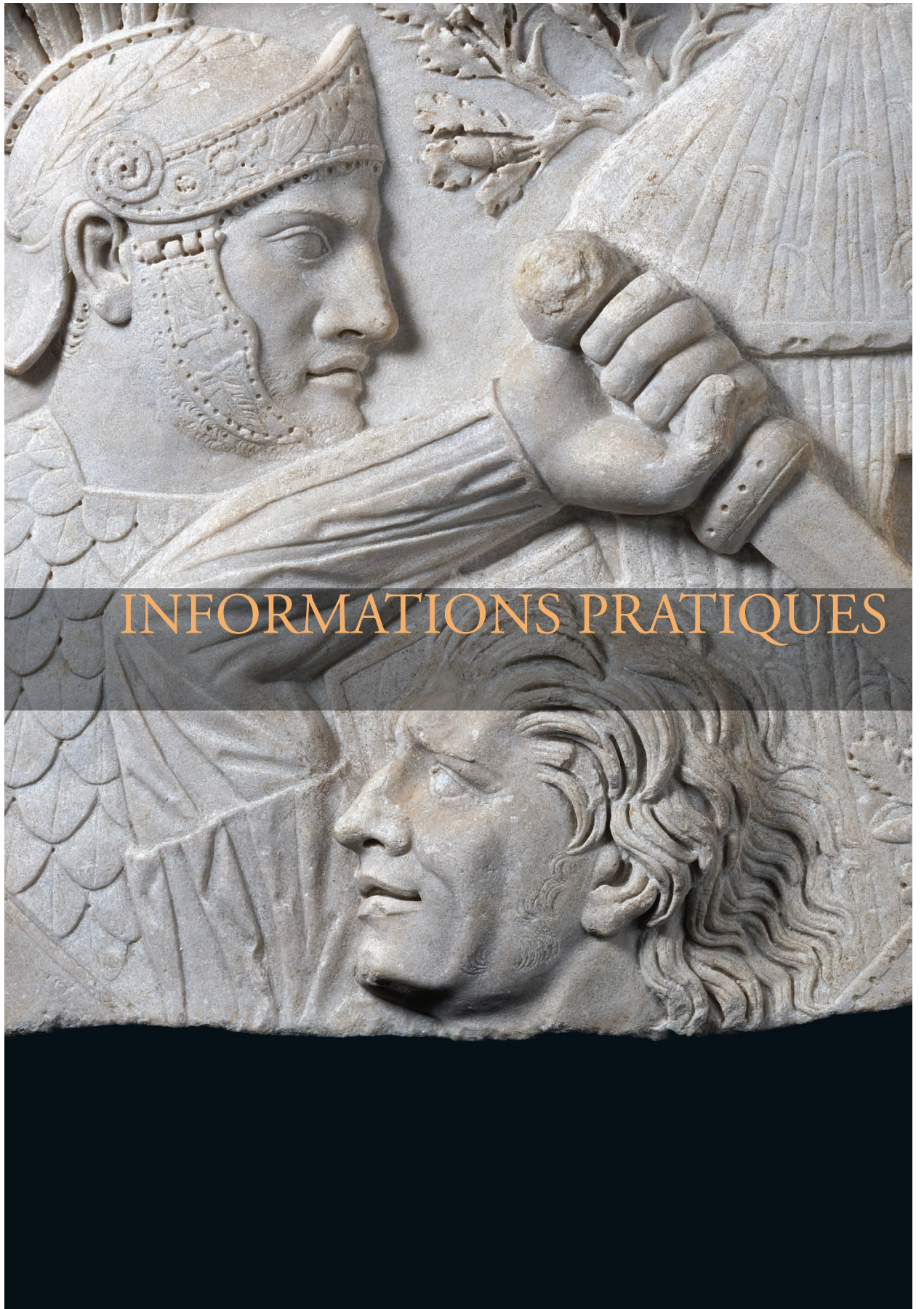


Généalogie des Sévères



* Macrin (164 - 218)

* Empereur hors dynastie



Infos pratiques

Horaires d'ouverture

Exposition ouverte tous les jours
de 10h à 18h de décembre à mars
de 9h à 19h d'avril à mai
Fermeture : 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

Tarifs

Plein tarif : 6 euros (billet donnant accès aux collections permanentes)
Tarif réduit : 4.5 euros (billet donnant accès aux collections permanentes)

Bénéficiaires des tarifs réduits

Etudiants, enseignants, handicapés, membres de groupes accompagnés constitués de 10 personnes et plus, invalides, familles nombreuses, abonnés du théâtre de La Calade, adulte accompagnant le titulaire du chéquier « Lattitude 13 ».

La qualité de bénéficiaire devra toujours être dûment justifiée par un document officiel.

Bénéficiaires de la gratuité

Moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, Rmistes, étudiants en histoire de l'art et archéologie, étudiants en école d'architecture, journalistes, conservateurs de musées, titulaires de la carte ICOM, personnel du ministère de la Culture, guides de la Caisse nationale des monuments historiques, membres de l'association des Amis du vieil Arles.

Accès gratuit aux collections permanentes et à l'exposition temporaire chaque premier dimanche du mois

Musée départemental Arles antique

Presqu'île du cirque romain - BP 205 - 13635 Arles cedex
Tél. 04 90 18 88 88 - fax 04 90 18 88 93
info.mapa@cg13.fr

Mini site web de l'exposition

www.arles-antique.cg13.fr

Pour les élèves et les enseignants

Groupes scolaires

Visite suivie d'un atelier

Les médiatrices proposent une visite suivie d'un atelier adapté au public scolaire à partir du CP

Réservation obligatoire au 04 90 18 89 11

Gratuité pour les élèves scolarisés dans les Bouches-du-Rhône

Visite en autonomie (sans guide)

Les accompagnateurs encadrent les élèves.

Dossier pédagogique de l'exposition disponible au musée

Gratuité d'entrée pour les moins de 18 ans et pour les accompagnateurs.

Réservation obligatoire d'un horaire de visite au 04 90 18 89 08

Visite guidée par un conférencier

60 euros pour une visite de 2h et 30 élèves maximum (110 euros pour 60 élèves).

Gratuité pour les moins de 18 ans et pour les accompagnateurs.

Réservation obligatoire au 04 90 18 89 08

Pour préparer sa visite

TDC (Textes et documents pour la classe)

TDC offre un dossier complet consacré au thème de l'empire romain et des collections romaines du Louvre, choisi selon une alternance : arts, littérature, histoire, géographie, sciences, éducation civique.

N° 965, Rome et l'empire, 15 décembre 2008

4.40 euros, Sceren (CNDP) / Louvre

Dossier enseignants

Ce dossier vous permettra d'appréhender l'exposition et de préparer votre visite à l'aide d'un plan et une sélection d'objets à ne pas manquer, un commentaire des œuvres et des pistes pédagogiques. Grâce au soutien du musée du Louvre, le TDC n°965 sera joint gracieusement au dossier enseignants.

Séminaire professionnel : Arles, 30, 31 mars, 1^{er} avril 2009

"Archéologie romaine et imaginaire : de l'interprétation scientifique à *Gladiator*"

En partenariat avec le musée du Louvre et le PREAC « Patrimoine antique » (Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle)

Séminaire ouvert aux enseignants, aux formateurs et aux personnels des musées. Il propose des communications de spécialistes mais aussi des échanges d'expériences autour des usages en classe ou dans les musées de différents types d'images : bande dessinée, films peplum, docu-fiction, multimédia...

Contact : 04 91 14 13 87

www.crdp-aix-marseille.fr

Visiter l'exposition

Visites générales pour individuels

Tous les samedis et dimanches à 15h

Tous les jours à 15h pendant les vacances scolaires (toutes zones confondues)

du 20 décembre 2008 au 4 janvier 2009 (vacances de Noël)

du 7 février au 8 mars 2009 (vacances d'hiver)

du 4 avril au 3 mai 2009 (vacances de printemps)

Visite comprise dans le prix du billet d'entrée.

Gratuité le 1^{er} dimanche du mois.

Sans réservation, dans la limite des places disponibles. Rens. 04 90 18 89 08.

Visites thématiques pour individuels

Tous les dimanches à 11h (sauf 4 janvier, 1^{er} février et 5 avril).

Visite comprise dans le prix du billet d'entrée.

Sans réservation, dans la limite des places disponibles. Renseignements 04 90 18 89 08.

Janvier 2009

Les cultes romains, des croyances aux actes

Nathalie Israélian, guide conférencière

Février 2009

Le luxe au quotidien

Cécile Blanc, guide conférencière

Mars 2009

Le portrait, entre idéalisation et propagande

Alice Vallat, guide conférencière

Avril 2009

De l'esclave à l'empereur, l'organisation de la société romaine

Pierrette Nouet, guide conférencière

Visites assurée par les collégiens (30mn)

Une classe de 5^e du collège Robert-Morel (Arles) vous amène dans les collections permanentes du musée.

Sur le thème " D'Arles à Rome ", ce parcours met en relation les collections d'Arles et celles du musée du Louvre. En fin de visite, la projection d'un film court traduit un regard original sur ces collections !

Dimanche 18 janvier à 14h

Dimanche 15 février à 14h

Dimanche 15 mars à 14h

Visite comprise dans le prix du billet d'entrée.

Visites-déjeuners

Cette formule apporte un éclairage précis sur quelques objets de l'exposition ; elle est suivie d'un déjeuner romain concocté par la Taberna Romana.

Tarif unique : 15 euros - Réservé aux individuels

Réservation obligatoire au 04 90 18 89 08 / francoise.schneider@cg13.fr

Mardi 3 février à 12h

Du citoyen-soldat à l'armée de métier

Claude Sintès, directeur du musée

Mardi 10 mars à 12h

Cybèle, Sarapis, Mithra... cultes venus d'ailleurs

Alain Charron, conservateur en chef du patrimoine

Jeudi 2 avril à 12h

Divines et mortelles, femmes mythiques

Pascale Picard, conservateur

Visites pour les groupes (hors scolaires)

Visites avec guide conférencière

70 euros pour 30 personnes (+ billet d'entrée à tarif réduit)

130 euros pour 60 personnes (+ billet d'entrée à tarif réduit)

Réservation obligatoire au 04 90 18 89 08

Pour les familles et les enfants

Les dimanches en famille

Venez « pratiquer » le musée sous la forme de jeux, écouter et vous émerveiller autour de contes inspirés de la mythologie. Gratuité pour tous chaque 1^{er} dimanche du mois.

Tout public, à partir de 6 ans. Sans réservation, dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 04 90 18 89 08

Dimanche 4 janvier

- 11h Jeux... te raconte : Portraits de famille

Dans la famille « Jules César », je voudrais le fils...

- 16h Conte : Et si Rome m'était contée

Histoire légendaire de la fondation de Rome.

Conte mythologique interprété par la Cie Khoros avec Rosalba Rizzo (comédienne) et Sabrina Tonuzi (violoniste).

Dimanche 1^{er} février

11h Jeux...te raconte : Jupiter

Jupiter n'en fait qu'à sa tête !

A vous de démêler les intrigues de sa divine famille.

Dimanche 5 avril

11h Jeux... te raconte : Vénus

En ce temps de printemps, Vénus, déesse de la beauté et de l'amour, dévoile tous ses secrets.

Atelier enfants

Galerie de portraits

L'exposition sera l'occasion d'expérimenter, à travers les différentes représentations de la société romaine, le thème du portrait et de l'image de la condition sociale.

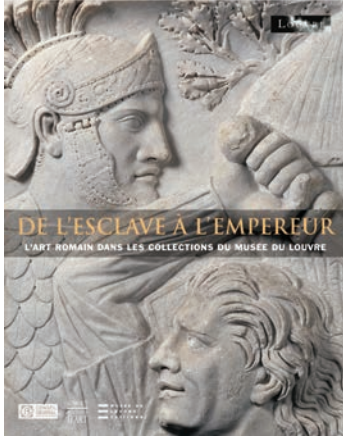
- Atelier 7-9 ans : mercredi 14 janvier 14h
mercredi 18 mars 14h

- Ateliers 10-12 ans : mercredi 11 février 14h
mercredi 08 avril 14h

Tarifs : 6,10 euros par enfant et par séance. Inscription au 04 90 18 89 11

Les publications

Le catalogue de l'exposition



De l'esclave à l'empereur, l'art romain dans les collections du musée du Louvre.

Sous la direction de Cécile Giroire et Daniel Roger

Ce catalogue est la version française de l'ouvrage « Roman Art from the Louvre », publié par l'American Federation of Arts et Hudson Hills Press en 2007.

Coédition Conseil général des Bouches-du-Rhône, musée du Louvre et Somogy, 304 pages - 35 euros.



TDC Rome et l'empire,

N° 965. Sortie : 15 décembre 2008

4.40 euros, Sceren (CNDP) / Louvre

www.sceren.com

Comité d'organisation de l'exposition

Cette exposition a été organisée par le musée départemental Arles antique et le musée du Louvre. Elle reprend pour l'essentiel l'exposition *Roman Art from the Louvre* montée par l'American Federation of Arts et le musée du Louvre, présentée à l'Indianapolis Museum of Art (23 septembre 2007-6 janvier 2008), au Seattle Art Museum (21 février-18 mai 2008) et à l'Oklahoma City Museum of Art (26 juin-12 octobre 2008).

Musée du Louvre

Henri Loyrette, président-directeur

Didier Selles, administrateur général

Catherine Sueur, administratrice générale adjointe

Jean-Luc Martinez, conservateur en chef, chargé du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines

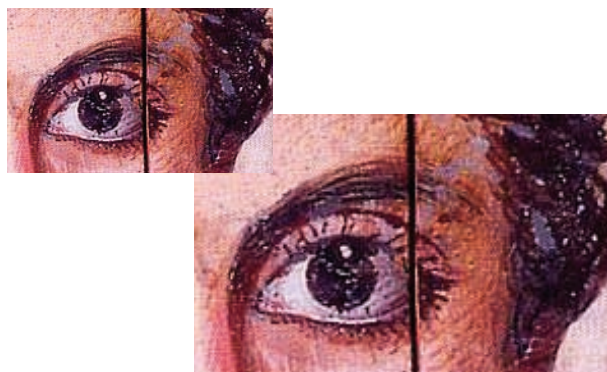
Cécile Giroire et Daniel Roger, conservateurs du patrimoine au département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, commissaires scientifiques de l'exposition

Musée départemental Arles antique

Claude Sintès, directeur du musée départemental Arles antique, commissaire général de l'exposition

Alain Charron, directeur adjoint du musée départemental Arles antique, commissaire général de l'exposition

Jacky Dellanegra, secrétaire général du musée départemental Arles antique



Détail portrait du femme. Mi II^e s. Egypte
© 2007 Musée du Louvre et AFA / Anne Chauvet